

DEMANDE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES



Ce formulaire doit être rempli par l'établissement d'enseignement postsecondaire et est obligatoire dans les cas suivants :

- Tout étudiant qui :
- présente une demande en tant qu'étudiant ayant une invalidité.
 - effectue une période de travail du programme coopératif dans le cadre de la période d'études.
 - poursuit des études au niveau de la maîtrise ou du doctorat.
 - fréquente un établissement postsecondaire public ou privé situé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

La demande d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick ne peut être traitée sans ce formulaire. Voir les pages 3 et 4 pour des instructions détaillées sur la manière de remplir ce formulaire.

Remarque : Les étudiants qui choisissent de participer à la session printemps-été ou à la session d'été dans une université doivent remplir le formulaire de *Demande d'information sur le programme d'études — Session printemps-été ou session d'été*.

SECTION A — RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT

Nom de famille (nom légal actuel)

Prénom (nom légal actuel)

XXX XXX

Numéro d'assurance sociale (les 3 derniers chiffres seulement)

N° d'étudiant (à votre établissement)

SECTION B — RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement

Code de l'établissement (4 lettres)

Ville/Village

Province/État

Code postal/code zip

SECTION C — RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

Niveau d'études

Année d'études*

premier cycle cycle supérieur

de

Nom du programme

Année de programme de _____
Années totales _____

*voir les instructions à la page 3

Programme coopératif

Oui Non

Titre de compétences

Certificat Diplôme Baccalauréat Diplôme associé Maîtrise Doctorat

Domaine d'études

Administration/Affaires

Agriculture/Sciences connexes

Arts/Sciences

Services communautaires/Éducation

Soins dentaires

Ingénierie/Technologie

Sciences de la santé

Droit

Médecine

Théologie

Métiers

Autre (préciser) _____

SECTION D — RENSEIGNEMENTS SUR LES COÛTS DU PROGRAMME

Devise

CAD

USD

Autre

Préciser : _____

Semestre	% de la charge de cours à temps plein [♦]	Droits de scolarité réels*	Frais obligatoires *	Frais liés à un stage coopératif
1 ^{er} Semestre (automne)				
2 ^e Semestre (hiver)				
3 ^e Semestre (intersession/session d'été)				
Non semestriels				

[♦] Le % de la charge de cours à temps plein ne doit refléter que les cours qui contribuent à l'obtention d'un titre de compétences.

*Ne pas inclure les frais de résidence, les frais médicaux et dentaires, les frais des livres et des fournitures, ni l'achat d'un ordinateur.

Services financiers pour étudiants

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Édifce Beaverbrook C.P. 6000 Fredericton N.-B. E3B 5H1

Tél. : 506 453-2577 Sans frais : 1 800 667-5626 Téléc. : 506 444-4333



AideAuxEtudiants.GNB.CA

Nom de l'étudiant _____ NAS (les 3 derniers chiffres) **XXX** **XXX**

Autre aide financière que l'étudiant reçoit pendant la période d'études
(p. ex. : bourse d'études, bourse d'entretien, subvention, honoraires, bourse
de recherche, parrainage, etc.)

Source _____

Montant _____

SECTION E — RENSEIGNEMENTS SUR LA PÉRIODE D'ÉTUDES

Méthode d'enseignement (propre à l'étudiant ci-dessus)

En salle de classe En ligne/Par correspondance Hybride (en salle de classe et en ligne)

Dates de la période d'études — **CETTE PÉRIODE DOIT ÊTRE D'AU MOINS 6 SEMAINES ET NE PEUT PAS DÉPASSER 52 SEMAINES**

Date de début (aaaa/mm/jj) _____ Date de fin (aaaa/mm/jj) _____

Indiquez les dates exactes de chacune des activités suivantes qui ont lieu pendant la période d'études.

	1 ^{er} Semestre		2 ^e Semestre		3 ^e Semestre		Non semestriels	
	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)
Études à temps plein								
Études à temps partiel								
Écriture (Thèse / Dissertation)								
Stage / travail coop rémunéré								
Stage / travail coop non rémunéré								
Semaines d'interruption								

Définitions		
Études à temps plein ou à temps partiel		statut déterminé par l'établissement d'enseignement sur la base de ses critères
Écriture		la thèse ou la dissertation
Stage / travail coop		partie pratique du programme
Semaines d'interruption		les semaines au complet pendant lesquelles il n'y a aucun cours
Non inscrit		l'étudiant ne fréquente pas l'établissement d'enseignement pendant cette période

SECTION F — REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT

Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et véridiques et que je suis autorisé à fournir ces renseignements au nom de l'institution identifiée à la section B.

Nom du représentant autorisé

Titre

(notre bureau peut communiquer avec vous si nous avons besoin de renseignements supplémentaires)

Adresse de courriel

Numéro de téléphone

Signature du représentant autorisé

Date

Services financiers pour étudiants

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Édifice Beaverbrook C.P. 6000 Fredericton N.-B. E3B 5H1

Tél. : 506 453-2577 Sans frais : 1 800 667-5626 Téléc. : 506 444-4333



AideAuxEtudiants.GNB.CA

INSTRUCTIONS AUX ÉTABLISSEMENTS

Ce formulaire est utilisé pour recueillir des renseignements sur l'étudiant qui en fait l'objet pour la période d'études commençant entre le 1^{er} août 2024 et le 31 juillet 2025 (inclusivement). L'étudiant n'a pas besoin d'être actuellement inscrit à votre établissement ni de le fréquenter pour remplir ce formulaire.

Ne remplissez ce formulaire que si vous êtes autorisé à confirmer les détails et les coûts du programme de l'étudiant. Une fois que vous avez rempli et signé le formulaire, remettez-le à l'étudiant pour qu'il nous le remette ou envoyez-le par télécopieur au 506 444-4333 or par courriel à NB-SFS.SFE-NB@gnb.ca. Si vous avez des questions sur la façon de remplir le présent formulaire, veuillez consulter la section 1.6 du Guide administratif pour les établissements d'enseignement postsecondaire agréés du Nouveau-Brunswick pour obtenir les coordonnées de la personne-ressource chargée des renseignements sur les programmes et de la conformité à l'interne.

SECTION A — RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT

- Indiquez le nom **légal** complet, les trois derniers chiffres du numéro d'assurance sociale et le numéro d'étudiant de votre établissement. *Le nom de l'étudiant inscrit sur le présent formulaire doit être le même que celui inscrit sur sa demande d'aide financière aux étudiants.*

SECTION B — RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

- Indiquez les renseignements sur l'établissement, y compris le campus, le cas échéant.

SECTION C — RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

- Remplissez cette section avec les détails du programme d'études de l'étudiant, y compris le niveau d'études, le titre de compétences qui sera décerné à l'issue du programme et le domaine d'études. S'il s'agit d'un programme qui n'a pas été évalué/financé auparavant, un examen de l'agrément du programme peut être nécessaire.
- Pour *Année d'études*, indiquez l'actuelle année d'études de l'étudiant dans le programme et le nombre total d'années du programme (voir l'exemple ci-dessous). Veuillez noter que le numéro de l'année de programme peut être différent du nombre d'années pendant lesquelles l'étudiant a fréquenté votre école, par exemple si l'étudiant a changé de programme ou s'il suit une charge de cours réduite.

EXEMPLE

L'étudiant est à la deuxième année d'un programme de quatre ans menant à l'obtention d'un grade.

Année d'études

2 de 4
Année de Années totales
programme

SECTION D — RENSEIGNEMENTS SUR LES COÛTS DU PROGRAMME

- Indiquez les coûts du programme.
- Indiquez le pourcentage de la charge de cours à temps plein que l'étudiant suit chaque semestre (par exemple, si cinq cours sont considérés comme 100 %, quatre cours seraient considérés comme 80 %). Il ne doit s'agir que des cours nécessaires à l'obtention d'un titre de compétences. Les cours facultatifs obligatoires peuvent être inclus, mais les cours supplémentaires ou les cours de rattrapage scolaire ne doivent pas être inclus.
- Indiquez le coût réel des droits de scolarité en fonction du montant réel à payer à l'établissement.
- Indiquez les frais obligatoires qui sont à la charge de l'étudiant.
 - o Les frais obligatoires peuvent comprendre :
 - les droits d'admission annuels exigés lors de la présentation des demandes
 - les frais exigés par le conseil étudiant
 - les frais de services aux étudiants
 - les frais liés aux sorties éducatives
 - les frais d'examen
 - les frais liés à une thèse d'études supérieures
 - les autres frais obligatoires que les étudiants sont tenus de verser à l'établissement d'enseignement pour leur programme d'études
 - les droits d'adhésion à des associations professionnelles ou d'autres sociétés

Services financiers pour étudiants

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Édifice Beaverbrook C.P. 6000 Fredericton N.-B. E3B 5H1

Tél. : 506 453-2577 Sans frais : 1 800 667-5626 Téléc. : 506 444-4333



AideAuxEtudiants.GNB.CA

- Les frais obligatoires ne comprennent pas :
 - les frais de résidence
 - les frais médicaux et dentaires
 - les frais de livres et de fournitures
 - les frais d'ordinateur
 - les frais facultatifs
- Indiquez les frais liés à un stage coopératif séparément des frais obligatoires.
- Indiquez la source et le montant de toute autre aide financière que l'étudiant reçoit pendant la période d'études, y compris les bourses d'entrée à l'université, les bourses fondées sur le mérite, les bourses fondées sur les besoins, les subventions, les honoraires, les bourses de recherche, les bourses de doctorat ou les parrainages.

SECTION E — RENSEIGNEMENTS SUR LA PÉRIODE D'ÉTUDES

- Indiquez la méthode d'enseignement pour la période d'études.
- Indiquez les dates exactes de début et de fin de la période d'études. Celle-ci doit être d'au moins 6 semaines et ne peut pas dépasser 52 semaines. Si la période d'études est plus que 52 semaines, elle devra être divisée en plusieurs périodes d'études, et l'étudiant devra remplir des demandes distinctes pour chacune.
- Remplissez le tableau des dates de la période d'études — voir l'exemple.

EXEMPLE

L'étudiant est aux études à temps plein pour les semestres d'automne et d'hiver. Le semestre d'automne commence le 5 septembre 2023 et le dernier jour d'études (y compris les examens) est le 22 décembre 2023. Le semestre d'hiver commence le 8 janvier 2024 et les vacances de mars ont lieu du 4 au 8 mars 2024. Le semestre d'hiver (y compris les examens) se termine le 26 avril 2024. Le programme comprend un stage coopératif non rémunéré qui commence le 29 avril 2024 et se termine le 7 juin 2024.

	1 ^e semestre		2 ^e semestre		3 ^e semestre		Non semestriels	
	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)	Date de début (aa/mm/jj)	Date de fin (aa/mm/jj)
Études à temps plein	23/09/05	23/12/22	24/01/08	24/04/26				
Études à temps partiel								
Écriture (Thèse / Dissertation)								
Stage / travail coop rémunéré								
Stage / travail coop non rémunéré					24/04/29	24/06/07		
Semaines d'interruption	23/12/25	24/01/05	24/03/04	24/03/08				

SECTION F — REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT

- Cette section doit être remplie par le représentant autorisé de l'établissement qui a rempli les renseignements sur le programme.
- Veillez à fournir des coordonnées, notamment un numéro de téléphone et une adresse de courriel, afin que nous puissions vous contacter en cas de questions ou si des précisions sont nécessaires.
- La signature du formulaire vaut reconnaissance de la déclaration énoncée.

Services financiers pour étudiants

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Édifice Beaverbrook C.P. 6000 Fredericton N.-B. E3B 5H1

Tél. : 506 453-2577 Sans frais : 1 800 667-5626 Téléc. : 506 444-4333



AideAuxEtudiants.GNB.CA